

Règlement financier 2025-2026

L'ensemble scolaire Sainte Croix de CHATEAUGIRON est un établissement privé Catholique sous contrat avec l'Etat. Comme tel, l'Etat participe aux dépenses pédagogiques et paie les enseignants. En revanche, les frais relatifs à l'immobilier (rénovation des salles de classe, entretien des locaux...) et à la pastorale, sont à la charge des familles sous forme de contributions scolaires. Le montant de ces contributions est calculé de manière à garantir l'équilibre budgétaire de notre ensemble scolaire.

Dans ce contexte, nous voulons garder à l'équilibre nos finances et poursuivre nos investissements d'entretien afin que vos enfants travaillent dans les meilleures conditions (sécuritaire et scolaire). Les instances nationales de l'Enseignement Catholique, nous invite à proposer différents niveaux de contribution afin de favoriser la mixité sociale. Ainsi nous avons décidé de 4 niveaux de contribution selon le choix de nos familles. Dans une logique de confiance, il appartient à chaque famille de choisir le tarif en conscience et selon son quotient familial.

Le tarif A est le tarif d'aide (pour élèves Boursiers au collège)

Le tarif B est le tarif de base

Le tarif C est le tarif de base conseillé

Le tarif D est le tarif solidaire

TARIFS	Quotient Familial
A	Inférieur à 7500€
B	de 7501 à 11000€
C	de 11 001 à 15 000
D	au-delà de 15 001€

1° CONTRIBUTIONS SCOLAIRES

Scolarité	D Tarif solidaire	C Tarif de base conseillé	B Tarif de base	A Tarif d'aide (Élève boursier)
Collège	53,00 €	51,00 €	49,00 €	47,00 €

Scolarité	D	C	B	A
Primaire	42,00 €	41,00 €	40,00 €	39,00 €

Scolarité	D	C	B	A
Maternelle	39,00 €	38,00 €	37,00 €	36,00 €

A cette contribution s'ajoutent divers achats groupés (livres de lecture, matériels pour activités et sorties diverses) nécessaires à la scolarité.

Selon l'option choisie par votre enfant :

Option Bilangue : **20,00 € /an**

Option badminton : **35,00 € /an** (achat de matériels partagés)

Section football : **30,00 € /an**

Parcours Européen : **20,00 € /an**

2° RESTAURATION SCOLAIRE

COLLEGE

25/26	
Forfait 4 repas par semaine	862,00 €
Repas occasionnel	7,50 €

PRIMAIRE

25/26	
Forfait 4 repas par semaine	837,00€
Repas occasionnel	6,90 €

MATERNELLE

25/26	
Forfait 4 repas par semaine	728,00 €
Repas occasionnel	5,90 €

Repas occasionnels : Porte-monnaie géré via l'interface « Ecole Directe » et alimenté par prépaiement auprès de la comptabilité. Le crédit est valable pour l'année scolaire en cours.

Prix spéciaux :

Pour les élèves ayant un protocole d'accueil individualisé (PAI) ou un régime alimentaire, un tarif de droit aux couverts s'applique, soit 1,20 € par repas.

Pour les 3^e ou 4^e enfant inscrit comme dernier arrivé dans l'ensemble scolaire. Une réduction de 30% est appliqué sur le forfait demi-pensionnaire.

Notre projet éducatif d'établissement, « Accueillir, Accompagner, Partager » s'inscrit dans cette mixité sociale. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec la cheffe d'établissement.

INFORMATION :



Absences : Le remboursement des repas sur le forfait DP se fera après une franchise de 8 jours cumulés sur l'année sur absences justifiées hors convenances personnelles. Si vous souhaitez changer de régime en cours d'année, cela ne sera accepté qu'à chaque début de période.

3°GARDERIE (Maternelle et Primaire)

25/26	
De 7h15 à 8h15	3,30 €

25/26	
De 16h45 à 18h45	3,30 €

25/26	
De 18h00 à 18h45	2,15 €

4°ETUDE ENCADREE (Primaire et collège).

25/26	
De 17h00 à 18h00	3,40 €

5°COTISATION DIOCESAINE

Cette contribution s'applique à tous les établissements scolaires de l'enseignement catholique. Elle s'applique pour chaque élève et est reversée au diocèse pour la Caisse Locale d'Entraide et de solidarité immobilière (CLE).

⇒ Primaire : **1.20 €/mois** ⇒ Collège : **6.00 €/mois**